

Publié le 19 octobre 2011 à 07h33 | Mis à jour à 07h33

Autre tentative d'introduction de drogue



Carl Fortier a été arrêté, lundi soir, alors qu'il tentait présumément d'introduire de la drogue au Centre de détention de Trois-Rivières.

Photo: Stéphane Lessard



[Marie-Eve Lafontaine](#) et [Nancy Massicotte](#)

Le Nouvelliste

(Trois-Rivières) Un homme a échoué, lundi soir, en tentant d'introduire une quantité de drogue importante au Centre de détention de Trois-Rivières.

Le suspect, Carl Fortier, 22 ans, de Trois-Rivières, a en effet été surpris par les agents de services correctionnels sur les terrains de l'établissement alors qu'il essayait de faire passer 92 comprimés de méthamphétamine et 72 grammes de marijuana. Il aurait mis la drogue dans un objet aimanté et l'aurait collé contre un véhicule de la cantine.

Le hic est que les agents de services correctionnels ont vite fait

de repérer son manège. Ils ont donc procédé à son arrestation avant de le remettre entre les mains des policiers de la Sécurité publique de Trois-Rivières.

Comme le suspect est bien connu du service policier, une perquisition a ensuite été menée à son domicile de la rue Père-Marsolet à Trois-Rivières. Une once de marijuana et une vingtaine de comprimés de méthamphétamine y ont été saisis de même que du matériel servant au trafic.

Fortier a comparu hier après-midi au palais de justice de Trois-Rivières, sous des accusations de trafic de stupéfiants, possession dans le but de trafic et bris de probation. Il fait également face à une accusation de vol simple commis au Super C en octobre 2010. Un mandat avait en effet été émis contre lui à ce sujet.

La Couronne s'est objectée à sa remise en liberté. Son enquête sur détention a été fixée à vendredi.

Ce n'est pas la première fois que le trafic de drogue à la prison de Trois-Rivières fait les manchettes. En 2010, un agent correctionnel avait déclaré devant la Commission des lésions professionnelles que selon son estimation, les stupéfiants arrivaient à franchir les murs du centre dans 60 % des tentatives.

Depuis, des correctifs ont été apportés. Des filets similaires à ceux que l'on retrouve près des champs de pratique de golf ont été installés afin d'empêcher que des stupéfiants soient lancés par dessus la clôture. La surveillance et l'encadrement ont également été resserrés. De plus, des arbres devraient être coupés sur le terrain voisin de l'établissement afin d'augmenter la visibilité.

Le Syndicat des agents de la paix en services correctionnels (SAPSCQ) convient que la situation s'est améliorée, mais il reste encore du chemin à faire, selon lui, pour régler le problème définitivement. «Les filets ne contiennent pas tout. La drogue entre quand même. Il faut redoubler d'ardeur, trouver des solutions», mentionne Stéphane Lemaire, président du SAPSCQ.

Le syndicat a toujours prôné l'ajout d'agents correctionnels pour mettre fin à ce phénomène qu'il qualifie de «fléau».

«Si on veut vraiment enrayer la drogue dans nos établissements, ça va prendre des actions majeures de la part des décideurs. Ça prend de l'argent et des ressources. La balle est dans leur camp», lance M. Lemaire, qui tient à souligner le bon travail de ses confrères qui ont permis l'arrestation de Fortier. «Ça prend du personnel pour faire ces arrestations», souligne-t-il.

Malgré les nouvelles mesures, les trafiquants de drogue continuent de rivaliser d'imagination pour introduire de la drogue en prison comme on a pu le voir avec le stratagème présumément utilisé par Fortier.

«On souhaite qu'il ne faisait pas ça souvent. J'imagine que des actions vont être entreprises pour arrêter cette façon de faire là», note le président du SAPSCQ.

La drogue engendre des situations conflictuelles en prison, selon M. Lemaire, en plus de nuire à la réhabilitation. «C'est vrai que de la drogue, il en entre encore. Ça amène des comportements violents. Les gens passent de la parole aux actes beaucoup plus facilement.»

Partager



Plus

[Tweet](#)

publicité

The advertisement banner features three main elements from left to right: 1) The logo for 'Le Salon des carrières en technologie' with a blue and green swoosh. 2) The logo for 'SALON CARRIÈRES RÉSEAU DES INGÉNIEURS DU QUÉBEC' which includes a red square icon with a white 'S' and the text 'RÉSEAU DES INGÉNIEURS DU QUÉBEC'. 3) A blue arrow-shaped box pointing to the right containing the white text 'Rencontrez des employeurs de choix!'.

© 2000-2011 Cyberpresse inc., une filiale de Gesca. Tous droits réservés.